

## **Conseil de l'École Doctorale TESC du 17 mars 2026 (10-12 heures) D 155**

**15 Présents** : Martine Joly (Directrice de l'Ecole Doctorale), Daniel Baloup (Framespa), David Bedouret (GEODE) , Nathalie Tornay (LRA), Caroline Robion-Brunner (TRACES), Luis Orozco (Lereps), Yves Morales (CRESCO), Jean-Marc Luce (PLH-CRATA), Michele Soriano (représentant CR UT2), Valérie Lafitte-Carbonne (Responsable SEDoc), Francine Soncourt (Gestionnaire ED TESC), Fanny Langlade (élue), Jean Hornus (élu), Pierre Antoine Vivier (élu), Florian Mery (élu)

**Excusés** : Hugues Kenfack (Représentant CR UT1), Myriam Guiraud (Gestionnaire des formations SEDoc), Pierre Labarthe (AGIR), Léopold Maurel (DRAC Occitanie SRA Toulouse), Paolo Crivellari (Certop), Cherdon Mattis, Langlade Fanny, Hornus Jean, Vivier Pierre Antoine, Mery Florian, Jérôme Courduries (LISST), Marianne Blanchard (UTOPI), Mattis Cherdon (élu)

Le diaporama présenté par la Direction est mis en ligne sur le site de l'ED Tesc : <https://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/cole-doctorale-tesc/comptes-rendus>

### **Informations de la Direction de l'Ecole doctorale**

Point sur les chiffres de l'ED Tesc :

377 inscrits dont 63 en première année / 392 l'année dernière 2024-2025  
49 soutenances en 2025 + 10 soutenances en 2026

- Création d'un guide encadrant.es- encadré.es diffusé à tous et disponible sur les sites du Sedoc et Tesc

sur l'Ent : Rubrique Recherche accompagnement + sur site Tesc : <https://sedoc.univ-tlse2.fr/accueil/reunion-directions-de-these-ut2j>

Nouvelle formation obligatoire VSS pour les nouveaux inscrit.es 2025-2026

Journée études des doctorants TESC :

Sur 2 journées : 10 -11 mars 2026 : 16 communications - Interdisciplinarité  
9 laboratoires représentés

Période CSI à venir : rappel : Trame CSI et Rapport CSI disponibles sur le site TESC

Penser à envoyer les demandes de validation de CSI pour les inscriptions en première année de thèse

Retour sur la visite Hceres de décembre 2025

12 représentants des doctorant.es présents

Rapport arrivé vendredi dernier, un retour sera fait ultérieurement par la direction de l'Ed

Modification du texte pour la thèse sur articles

Mis en ligne

Campagne nationale CDH 2026

Remontée des dossiers à [responsable.sedoc@univ-tlse2.fr](mailto:responsable.sedoc@univ-tlse2.fr) au plus tard le jeudi 2 avril 2026 avant midi

Auditions des candidatures : mercredi 8 avril 2026

Une alerte est faite sur l'appui à la candidature

Informations sur le site Tesc

## Organisation du concours pour les contrats doctoraux 2026

- ❖ Dépôt dossier sur Adum procédure dématérialisée au plus tard le Mardi 23 juin 2026, 23h59 heures pour les candidats et validé par les laboratoires le lendemain mercredi 24 juin à MIDI.  
**Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera déclaré irrecevable**
- ❖ Répartition des dossiers CDU : jeudi 25 juin matin dès 8h30 - **SALLE D31**–
- ❖ Retour des rapports : 1er juillet au plus tard à 14 heures, à la directrice de l'ED
- ❖ **Auditions : Jeudi 2 Juillet 2026 en Salle D 31**

Rappel des conditions d'accès pour une inscription en 1<sup>ère</sup> année :

Obtention du master 2 ou équivalence

Note minimale de 14/20 au mémoire de Master 2 pas de dérogation possible

Rappel : Nombre de CDU pour le concours 2025 : 12 CDU

Pour 2026 ? : 10-11 ?

CERTOP = LAASP = UTOPI cette année

Nombre de candidatures possible par laboratoire :

Framespa = 4, Lisst = 4, Traces = 2, Certop = 2, Lereps = 1, Geode = 1, PLH = 1

1 seule journée d'auditions pour 15 candidats.

Constitution du dossier de candidature :

<https://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/modes-de-financement>

- Cv
- Projet de thèse (3 à 5 pages maximum bibliographie et illustrations comprises)
- Exemplaire mémoire Master 2
- Procès-verbal de soutenance de Master 2
- Relevé de notes du Master 2 (traduit en français si obtenu à l'étranger)

Format des Auditions CDU :

Convocation toutes les 30 minutes

- Lecture des rapports : 5 minutes
- Entrée du candidat et présentation de 10 minutes
- Échanges avec le jury : 10 minutes

Présentation **possible** avec un support (diaporama uniquement) : à envoyer **au plus tard le mercredi 1er juillet à MIDI.**

Jury :

Directrice de l'Ed

Représentants des UR et établissement : 1 par Ur ou établissement

2 représentants des élus doctorant.es

La séance prend fin à 12h30.